

FINALISATION TRAVAUX PLACE JEAN JAURÈS AIRES DE JEUX

Réaction de Lionel Royer Perreaut Président de la SOLEAM

Lionel Royer-Perreaut, Président de la SOLEAM, souhaite apporter un éclairage technique suite à la conférence de presse de Mathilde Chaboche, adjointe à l'urbanisme de la Ville de Marseille, dans le cadre de la livraison de la Place Jean Jaurès, dans un souci d'apaisement et de clarté.

La date d'ouverture de l'aire de jeux pour enfants a été décalée pour donner suite aux demandes techniques de la Ville de Marseille. **Ces travaux supplémentaires, pour un montant de 150 000 €, sont entièrement pris en charge par la Métropole, comme l'a été l'ensemble de la réhabilitation de la place Jean Jaurès.**

Les travaux de **séparation** entre les aires de jeux « grands » et petits » sont **terminés**.

Le 19 mai seront retirées les ombrières qui pour mémoire avaient servi de « perchoirs » aux carnavaliers de la Plaine...

Également semaine prochaine, les travaux pour **l'installation des sols souples démarreront pour se terminer courant juin.**

Par ailleurs et pour mémoire, **il a été décidé en concertation de ne pas installer de barrières supplémentaires aux aires de jeux**, considérant que les bancs mis en place, tout autour du périmètre, étaient suffisants pour permettre aux parents de surveiller leurs enfants dans de bonnes conditions de sécurité.

« Cette place aura été le théâtre de débordements hallucinants et parfaitement disproportionnés. Il est indispensable de ne pas poursuivre dans cette voie. Nous devons éviter le syndrome de la polémique permanente pour faire ensemble au service de tous. Je travaille chaque jour à créer les conditions de cette réussite collective, pour les administrés des missions de la SOLEAM, à Marseille et sur la Métropole. » précise Lionel Royer Perraut.